



FICHE DE SUIVI

CLASSE EXCEPTIONNELLE

Ma Promo session 2018

Syndiqué.e Non Syndiqué.e Syndicalisation en cours

NOM _____ NOM de naissance _____
Prénom _____ Né.e le __ / __ / __ Tél _____
Adresse _____
E-mail _____
Affectation _____

Position de l'agent : en activité en détachement mis à disposition ... d'un organisme
en congé parental ... d'une autre administration

CORPS
PE Certifié PLP CPE P. EPS PsyEN Agrégé
Echelon HC au 31/08/2018 : 2 3 4 5 6 depuis le : __ / __ / __

⇒ Si parcours diversifié : Corps d'origine _____ Corps actuel _____

Conditions d'inscription aux tableaux d'avancement à la Classe Exceptionnelle

- ❖ **Au titre du premier vivier** (justifier de 8 années de fonction accomplies dans des fonctions particulières)
NE PAS OUBLIER DE FAIRE ACTE DE CANDIDATURE (sauf pour les Psy-EN)

Education Prioritaire accomplie : de façon continue ... de façon discontinue
en Ecole en Circonscription

⇒ Nombre d'année en Education Prioritaire : _____
en Collège en Lycée

En qualité de Titulaire Remplaçant : OUI / NON

Fonctions particulières accomplies de façon continue de façon discontinue
Nombre d'années Périodes concernées

. Fonctions particulières :

- Affectation dans l'Enseignement Supérieur
- Directeur d'Ecole ou Chargé d'Ecole
- Directeur de CIO
- Directeur Adjoint de SEGPA
- Directeur Délégué aux FPT ou Chef de travaux
- Directeur départemental ou régional UNSS
- Conseillers Pédagogiques auprès des IEN
- Maître Formateur
- Formateur Académique
- Référent auprès d'élèves en situation de Handicap

Merci de joindre à votre demande de suivi la photocopie des justificatifs.

- ❖ **Au titre du second vivier** (Personnel ayant atteint le 6^{ème} échelon de la Hors Classe ou 4^{ème} pour les Agrégés et faisant valoir un parcours et une valeur professionnelle exceptionnels)

⇒ **Dossier à renseigner au SE-Unsa**

Apporter les avis : pour le 1^{er} degré, de l'IEN :

pour les PsyEN du 2nd degré et des DCIO, de l'IEN-ASH :

pour le 2nd degré, de l'IPR de votre discipline & du chef d'établissement :

pour le Supérieur, du Supérieur Hiérarchique Compétent :